

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 5.3 Date de révision 20.03.2014

Date d'impression 09.02.2016

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Chlorure de cyanuryle

Code Produit : C95501  
Marque : Aldrich  
No.-Index : 613-009-00-5  
No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

No.-CAS : 108-77-0

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l  
L'Isle D'Abeau Chesnes  
F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40  
Fax : +33 (0)4 74 95 68 08  
Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302  
Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 2), H330  
Corrosion cutanée (Catégorie 1B), H314  
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1), H317  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire, H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

##### Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

		R14
T+	Très toxique	R26
C	Corrosif	R34
Xn	Nocif	R22
		R43

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H330

Mortel par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P284

Porter un équipement de protection respiratoire.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Information supplémentaire sur les dangers (UE)

EUH014

Réagit violemment au contact de l'eau.

### 2.3 Autres dangers - aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Synonymes : 2,4,6-Trichloro-1,3,5-triazine

Formule :  $C_3Cl_3N_3$

Poids moléculaire : 184,41 g/mol

No.-CAS : 108-77-0

No.-CE : 203-614-9

No.-Index : 613-009-00-5

#### Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
<b>2,4,6-Trichloro-1,3,5-triazine</b>		
No.-CAS 108-77-0 No.-CE 203-614-9 No.-Index 613-009-00-5	Acute Tox. 4; Acute Tox. 2; Skin Corr. 1B; Skin Sens. 1; STOT SE 3; H302, H314, H317, H330, H335, EUH014	<= 100 %

#### Composants dangereux selon Directive 1999/45/EC

Composant	Classification	Concentration
<b>2,4,6-Trichloro-1,3,5-triazine</b>		
No.-CAS 108-77-0 No.-CE 203-614-9 No.-Index 613-009-00-5	T+, R14 - R22 - R26 - R34 - R43	<= 100 %

Pour le texte complet des mentions de danger-H et des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Poudre sèche

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), Gaz chlorhydrique

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Information supplémentaire

donnée non disponible

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Pour les précautions, voir section 2.2

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Température de stockage recommandée: 2 - 8 °C

Sensible à l'air et à l'humidité. Manipuler et stocker sous gaz inerte.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

##### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

##### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Vêtements de protection ignifuges, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: poudre
b) Odeur	donnée non disponible
c) Seuil olfactif	donnée non disponible
d) pH	donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: 145 - 147 °C - lit.
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	190 °C - lit.
g) Point d'éclair	> 200 °C - coupelle fermée - Testé selon Annexe V de la Directive CEE 67/548.
h) Taux d'évaporation	donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable. - Inflammabilité (solides)
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
k) Pression de vapeur	0,6 hPa à 20 °C - OCDE Ligne directrice 104 2,5 hPa à 40 °C - OCDE Ligne directrice 104
l) Densité de vapeur	6,37 - (Air = 1.0)
m) Densité relative	donnée non disponible
n) Hydrosolubilité	0,44 g/l à 20 °C
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 0,512 -
p) Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
q) Température de décomposition	donnée non disponible
r) Viscosité	donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Non-explosif
t) Propriétés comburantes	donnée non disponible

### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Masse volumique apparente	1.920 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative	6,37 - (Air = 1.0)

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact de l'eau.

### 10.4 Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, Acides forts, Alcools, Diméthylformamide, Amines, Sulfoxyde de diméthyle (DMSO)

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - mâle - 315 mg/kg  
(Ligne directrice 423 de l'OCDE pour les essais)

CL50 Inhalation - rat - mâle - 4 h - 150 mg/l  
(OCDE Ligne directrice 403)

DL50 Dermale - lapin - > 2.000 mg/kg  
(OCDE Ligne directrice 402)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - lapin

Résultat: Provoque des brûlures. - 24 h  
(OCDE Ligne directrice 404)

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin

Résultat: Irritation sévère des yeux - 24 h  
(OCDE Ligne directrice 405)

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Essai de Maximalisation - cochon d'Inde  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
(OCDE Ligne directrice 406)

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

#### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

**Danger par aspiration**

donnée non disponible

**Information supplémentaire**

RTECS: donnée non disponible

sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau.

Foie - Irrégularités - Basé sur l'évidence de l'effet sur l'Homme

---

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Toxicité pour le poisson CL50 - Carassius auratus (Poisson rouge) - 540 mg/l - 48 h

**12.2 Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Ne montre pas de bioaccumulation.

**12.4 Mobilité dans le sol****12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

**12.6 Autres effets néfastes**

donnée non disponible

---

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: 2670

IMDG: 2670

IATA: 2670

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR/RID: CHLORURE CYANURIQUE

IMDG: CYANURIC CHLORIDE

IATA: Cyanuric chloride

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID: 8

IMDG: 8

IATA: 8

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

**14.5 Dangers pour l'environnement**

ADR/RID: non

IMDG Marine pollutant: no

IATA: no

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

donnée non disponible

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

donnée non disponible

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

---

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox.	Toxicité aiguë
EUH014	Réagit violemment au contact de l'eau.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Skin Corr.	Corrosion cutanée
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

T+	Très toxique
R14	Réagit violemment au contact de l'eau.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R26	Très toxique par inhalation.
R34	Provoque des brûlures.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Information supplémentaire

Copyright 2014 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.